

Liberte Égalité Fraternité



Octobre 2025

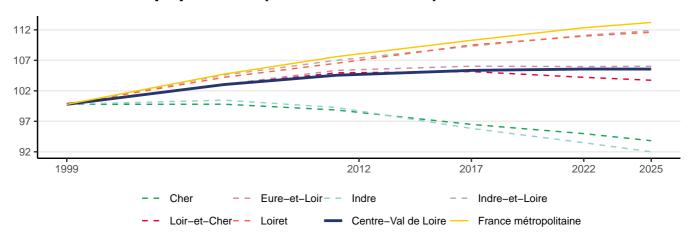
	Valeur	Dernier millésime disponible	Sommaire
Population	433 148	2025	Page 2
Nombre de créations d'entreprises	1 342	T3 2025	Page 4
Nombre d'emplois salariés	139 181	T2 2025	Page 5
Nombre de DEFM de catégories ABC	32 210	T2 2025	Page 7
Taux de chômage	6,8	T2 2025	Page 8
Nombre d'entrées en apprentissage	4 072	2024	Page 9
Nombre d'allocataires au RSA	8 940	juin 2025	Page 10
Taux de pauvreté	12,1	2021	Page 11
Lexique			Page 12
Sources			Page 13
Les travaux du Sese			Page 14





Population - Démographie

Évolution de la population (base 100 en 1999)



Source : Insee, estimations de population

Structure de la population

	Population	Part des femmes	Part des hommes	Part des 0 à 24 ans	Part des 25 à 59 ans	Part des 60 ans ou plus
Cher	295 830	51,2	48,8	25,6	39,9	34,5
Eure-et-Loir	433 148	51,1	48,9	29	42,4	28,6
Indre	213 358	51,6	48,4	23,6	38,9	37,5
Indre-et-Loire	620 686	51,9	48,1	28,2	42,1	29,6
Loir-et-Cher	327 451	51,4	48,6	25,8	40,4	33,8
Loiret	691 006	51,1	48,9	29,9	42,3	27,8
Centre-Val de Loire	2 581 479	51,4	48,6	27,8	41,5	30,7
France métropolitaine	66 351 959	51,4	48,6	28,4	43,3	28,2

Source: Insee, estimations de population 2025

Population de 15 à 64 ans par type d'activité (en %)

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Femmes ou hommes au foyer	Autres inactifs
Cher	46,1	6,2	35,3	5,5	2,2	4,7
Eure-et-Loir	51,4	6,2	30,0	6,2	2,2	4,0
Indre	44,6	5,5	38,7	4,8	1,7	4,7
Indre-et-Loire	50,0	6,0	30,3	8,3	1,7	3,7
Loir-et-Cher	47,9	5,4	35,1	5,6	2,0	4,0
Loiret	51,0	6,4	29,0	7,4	2,3	3,9
Centre-Val de Loire	49,3	6,1	31,8	6,7	2,0	4,0
France métropolitaine	50,7	6,4	28,0	7,7	2,6	4,5

Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation principale

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans activité profession.
Cher	1,2	3,4	6,1	12,4	15,2	13,2	35,4	13,2
Eure-et-Loir	0,9	3,3	8,0	14,7	15,7	14,2	30,1	13,1
Indre	1,7	3,2	4,8	11,4	14,6	13,6	38,7	11,9
Indre-et-Loire	0,7	3,4	9,6	15,2	15,2	11,3	30,3	14,3
Loir-et-Cher	0,9	3,6	6,5	12,6	14,8	14,4	35,2	12,1
Loiret	0,5	3,2	9,1	14,9	15,1	14,0	29,0	14,3
CVL	0,8	3,3	8,0	14,1	15,1	13,3	31,9	13,5
France métro.	0,7	3,6	10,8	14,4	15,2	11,6	28,0	15,6

Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation complémentaire

Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	1 108 (11,6 %)	755 (7,9 %)	948 (10 %)	5 133 (54 %)	1 569 (16,5 %)	9 513 (100 %)
Eure-et-Loir	852 (6,5 %)	1 029 (7,8 %)	1 616 (12,3 %)	7 704 (58,7 %)	1 928 (14,7 %)	13 129 (100 %)
Indre	1 026 (13,6 %)	622 (8,2 %)	705 (9,4 %)	3 881 (51,5 %)	1 306 (17,3 %)	7 540 (100 %)
Indre-et-Loire	1 282 (6,4 %)	1 341 (6,7 %)	2 072 (10,3 %)	12 754 (63,3 %)	2 696 (13,4 %)	20 145 (100 %)
Loir-et-Cher	961 (8,8 %)	861 (7,8 %)	1 409 (12,8 %)	6 134 (55,9 %)	1 607 (14,6 %)	10 972 (100 %)
Loiret	872 (4,2 %)	1 441 (7 %)	2 646 (12,9 %)	12 711 (61,9 %)	2 869 (14 %)	20 539 (100 %)
Centre-Val de Loire	6 101 (7,5 %)	6 049 (7,4 %)	9 396 (11,5 %)	48 317 (59 %)	11 975 (14,6 %)	81 838 (100 %)
France métropolitaine	114 053 (4,9 %)	147 106 (6,3 %)	259 812 (11,1 %)	1 526 576 (65,2 %)	294 567 (12,6 %)	2 342 114 (100 %)

Établissements actifs employeurs par taille

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Cher	865 (200 %)	6 963 (200 %)	847 (200 %)	510 (200 %)	328 (200 %)	9 513 (200 %)
Eure-et-Loir	1 291 (200 %)	9 412 (200 %)	1 215 (200 %)	746 (200 %)	465 (200 %)	13 129 (200 %)
Indre	625 (200 %)	5 652 (200 %)	593 (200 %)	420 (200 %)	250 (200 %)	7 540 (200 %)
Indre-et-Loire	1 829 (200 %)	14 403 (200 %)	1 875 (200 %)	1 252 (200 %)	786 (200 %)	20 145 (200 %)
Loir-et-Cher	1 028 (200 %)	8 026 (200 %)	928 (200 %)	590 (200 %)	400 (200 %)	10 972 (200 %)
Loiret	1 855 (200 %)	14 523 (200 %)	1 986 (200 %)	1 312 (200 %)	863 (200 %)	20 539 (200 %)
Centre-Val de Loire	7 493 (200 %)	58 979 (200 %)	7 444 (200 %)	4 830 (200 %)	3 092 (200 %)	81 838 (200 %)
France métropolitaine	245 419 (200 %)	1 671 118 (200 %)	210 244 (200 %)	131 335 (200 %)	83 998 (200 %)	2 342 114 (200 %)

Champ: hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores 2023 (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

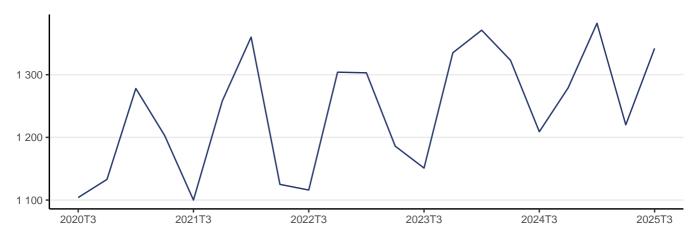
Démographie des entreprises

Nombre de créations d'unités légales et leur secteur au T3 2025 dans l' Eure-et-Loir

	Dont micro– entrepreneurs	Ensemble
Cher	503	721
Eure-et-Loir	926	1 342
Indre	367	553
Indre-et-Loire	1 395	2 050
Loir-et-Cher	618	941
Loiret	1 587	2 267
Centre-Val de Loire	5 396	7 874
France	188 451	282 855



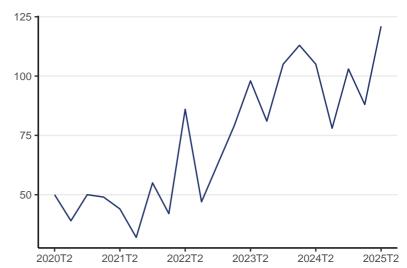
Évolution des créations d'unités légales dans l' Eure-et-Loir



Source : Insee, Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (Side) Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture – données brutes

Défaillances d'entreprises au T2 2025 dans l' Eure-et-Loir

	Ensemble
Cher	66
Eure-et-Loir	121
Indre	36
Indre-et-Loire	131
Loir-et-Cher	71
Loiret	147
Centre-Val de Loire	572
France	17 050



Source : Fiben, Banque de France Données brutes par date de jugement

Emploi

Nombre d'emplois salariés au T2 2025

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	2 746	18 519	4 810	37 019	38 437	101 531
Eure-et-Loir	1 529	25 557	8 043	59 240	44 814	139 181
Indre	1 354	14 152	3 900	26 496	26 841	72 742
Indre-et-Loire	3 780	29 803	15 270	112 777	81 809	243 439
Loir-et-Cher	3 069	19 499	7 072	49 577	36 442	115 659
Loiret	2 933	41 476	15 641	123 566	83 729	267 346
Centre-Val de Loire	15 410	149 006	54 735	408 676	312 071	939 898
France	322 699	3 261 008	1 539 979	13 353 128	8 623 227	27 100 041

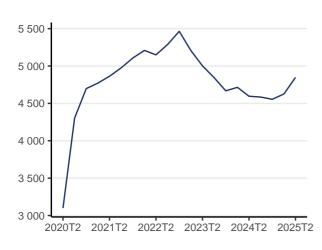
Source: Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

Nombre d'EETP* dans l'intérim au T2 2025

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	14	877	411	883	120	2 306
Eure-et-Loir	39	2 380	370	1 986	72	4 848
Indre	6	1 270	294	840	105	2 516
Indre-et-Loire	66	1 920	1 516	3 178	330	7 010
Loir-et-Cher	103	2 096	460	1 876	114	4 649
Loiret	149	4 670	931	5 739	405	11 894
Centre-Val de Loire	378	13 214	3 982	14 503	1 147	33 223
France	3 715	244 590	125 294	308 448	31 743	713 790

^{*}EETP : Emploi Équivalent Temps Plein

Évolution de l'intérim en EETP dans l' Eure-et-Loir

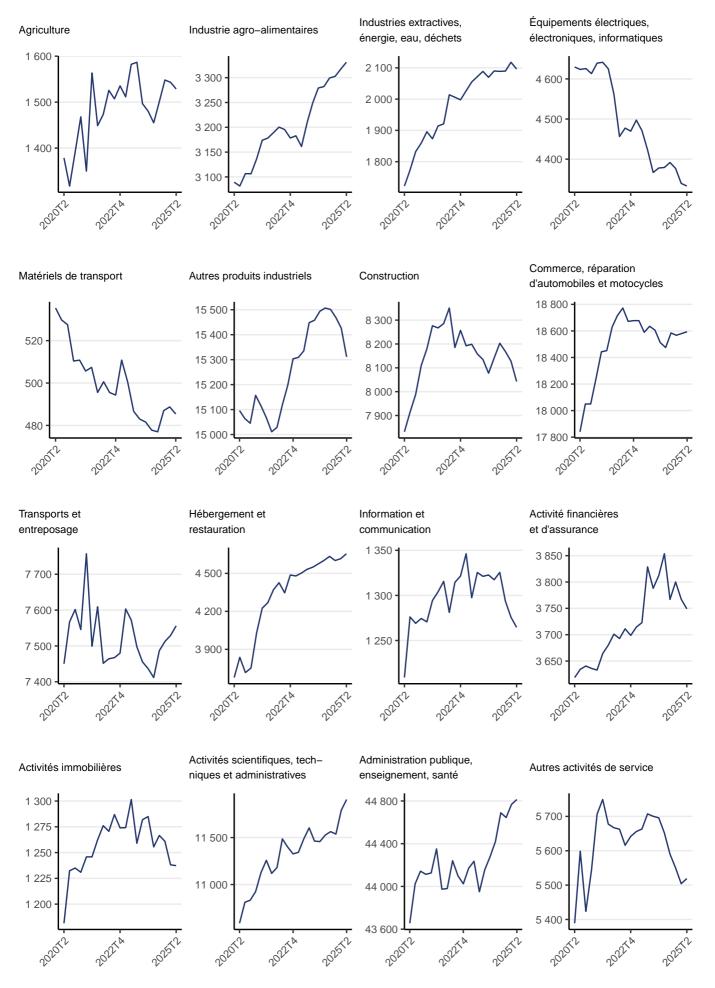


Déclarations préalables à l'embauche par nature de contrat au T2 2025

	CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI
Cher	11 760	2 993	3 272
Eure-et-Loir	16 881	4 265	5 887
Indre	8 592	2 332	2 253
Indre-et-Loire	40 239	8 691	9 332
Loir-et-Cher	14 819	4 154	4 043
Loiret	42 318	9 114	10 891
Centre-Val de Loire	135 019	31 875	35 312
France	4 786 991	1 117 582	1 231 469

Source : Dares, DSN- Données corrigées des variations saisonnières Source : Urssaf

Évolution du nombre d'emplois salariés hors intérim dans l' Eure-et-Loir



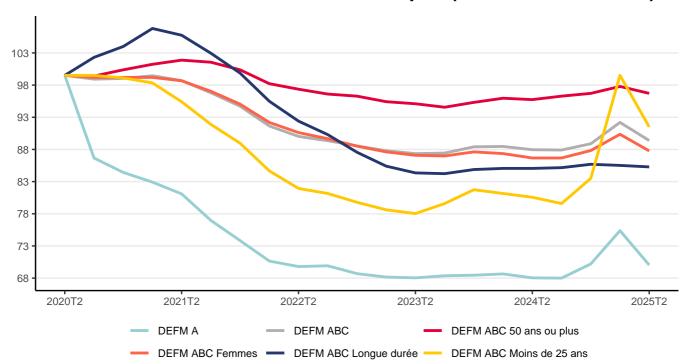
Source: Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

Marché du travail

Nombre de demandeurs d'emploi au T2 2025 par catégorie

	DEFM A		DEFM	I ABC	DEFM Fem		DEFM Longue		DEFM ABC Moins de 25 ans		DEFM ABC 50 ans ou plus	
	Effectifs		Effe	ctifs	Effe	ctifs	Effe	ctifs	Effe	ctifs	Effe	ctifs
	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
Cher	11	700	21 :	300	10 9	980	9 5	510	3 2	240	6 120	
Cher	-7,1 %	6,6 %	-3,1 %	2,3 %	-2,8 %	1,3 %	1,1 %	-0,3 %	-9 %	16,1 %	-1,4 %	-1,3 %
Eure-et-Loir	17 :	300	32	210	16	770	14	710	4 7	'10	9 0	30
Eure-et-Loii	-7 %	2,9 %	-3 %	1,6 %	-2,8 %	1,3 %	-0,3 %	0,3 %	-8 %	13,5 %	-1,1 %	1 %
Indre	7 9	40	14 8	870	7 5	550	6 3	860	2 3	350	4 4	40
mare	-5,9 %	4,5 %	-1,7 %	3,1 %	-1,3 %	3,6 %	1 %	-2,9 %	-6,4 %	16,9 %	-2 %	-0,7 %
Indre-et-Loire	24 (640	48 (690	24 9	950	22	050	7 2	260	12	730
mare-et-Lone	-5,7 %	5,5 %	-1,8 %	2,5 %	-1,7 %	2,1 %	0,9 %	1,9 %	-5,6 %	11,2 %	-0,7 %	0,6 %
Loir-et-Cher	11 7	780	23 4	460	12 (040	10	740	3 5	520	6 9	50
Loii-ei-Criei	-6,9 %	8,4 %	-2 %	4,2 %	-1,6 %	3,5 %	2,2 %	4,4 %	-4,1 %	18,1 %	0,1 %	2,4 %
Loiret	29 4	440	55 9	520	28 3	360	24	280	8 5	570	14 (090
Lonet	-6,6 %	4,2 %	-2,5 %	1,6 %	-2,6 %	1,1 %	0,6 %	-1 %	-6,7 %	12,2 %	-1,3 %	-0,6 %
Centre-Val de Loire	102	800	196	050	100	630	87	660	29 (640	53 3	360
Centre-var de Loire	-6,5 %	5 %	-2,4 %	2,3 %	-2,2 %	1,9 %	0,8 %	0,5 %	-6,6 %	13,5 %	-1 %	0,2 %
France métropolitaine	2 998	3 700	5 328	3 400	2 707	7 600	2 314	1 600	751	700	1 413	3 500
Trance metropolitame	-5,9 %	6,8 %	-2,2 %	4,2 %	-2,2 %	3,5 %	1,3 %	3,9 %	-8,6 %	15,4 %	-0,8 %	1,5 %

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (base 100 au T2 2020)



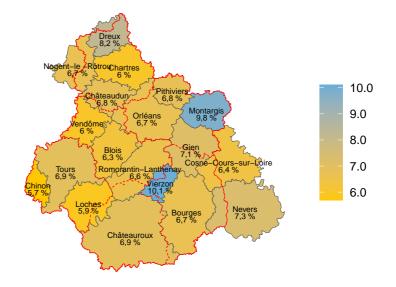
Entrées et sorties des demandeurs d'emploi au T2 2025

	Entrées en catégories A, B, C			Sorties de catégories A, B, C		
	Nombre moyen d'entrées	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Nombre moyen de sorties	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
Cher	2 580	8,4	18,9	2 840	32,7	27,4
Eure-et-Loir	3 900	17,8	25	4 320	45,5	36,7
Indre	1 900	17,3	25	1 980	38,5	26,9
Indre-et-Loire	5 570	12,1	15,3	5 980	34,7	23,3
Loir-et-Cher	2 740	14,2	21,8	2 880	38,5	27,4
Loiret	6 860	15,7	21	7 390	36,1	27,2
Centre-Val de Loire	23 550	14,2	20,3	25 390	37,3	27,7
France métropolitaine	686 200	20,2	27,7	727 500	42,9	37,3

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares - Données CVS-CJO

Taux de chômage localisé au T2 2025

	Taux de chômage
Cher	7,1
Eure-et-Loir	6,8
Indre	6,8
Indre-et-Loire	6,7
Loir-et-Cher	6,3
Loiret	7,4
Centre-Val de Loire	6,9
France	7,3



Évolution des taux de chômage localisé



Source: Insee, Estimations d'emploi; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

Politiques de l'emploi

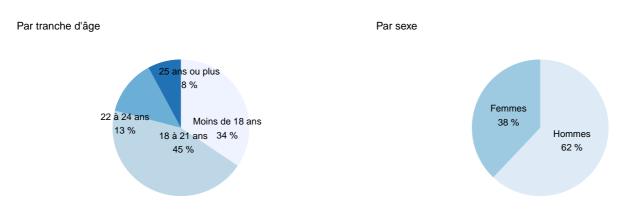
Entrées dans les principaux dispositifs d'aide à l'emploi dans l' Eure-et-Loir

	2022	2023	2024 (p)
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	337	172	174
Contrats initiative emploi (CUI–CIE)	296	151	37
Insertion par l'activité économique (IAE) dont :	2 039	2 230	2 341
Ateliers et Chantiers d'Insertion	1 195	1 284	1 286
Associations Intermédiaires	256	290	262
Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion	116	114	124
Entreprises d'Insertion	472	542	669
Apprentissage	3 934	4 072	4 145
Contrat de professionnalisation	385	373	307
Contrats engagement jeune	1 781	2 349	2 421
Contrats engagement jeune première entrée	1 533	1 834	1 810
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	1 550	1 614	1 498
Emplois francs	88	118	89

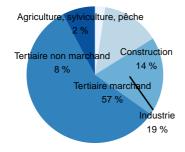
Source: Dares, Tableau de bord des politique de l'emploi (PoEm).

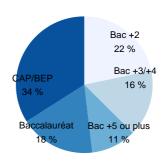
Les données sont mises à jour en continue, celles de la dernière année sont provisoires.

Entrées en apprentissage en 2024 dans l' Eure-et-Loir



Par secteur d'activité Par diplôme préparé





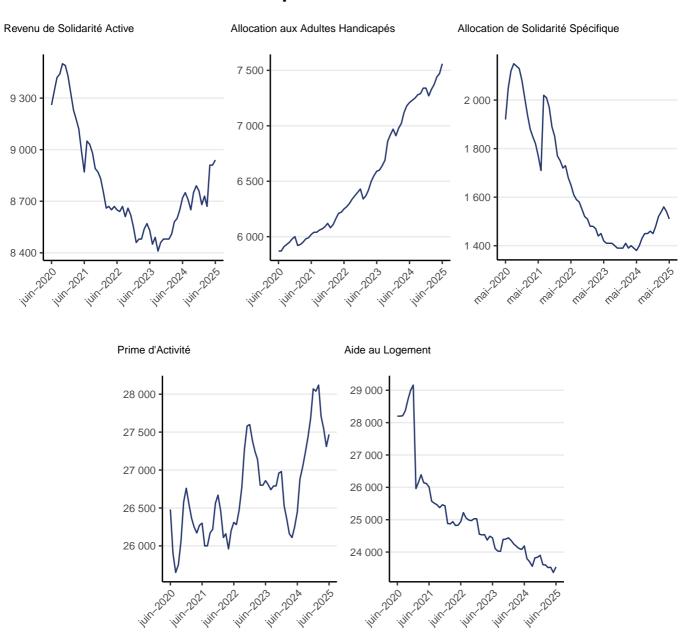
Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

Prestations sociales

Nombre de bénéficiaires des prestations sociales

	RSA en juin 2025	AAH en juin 2025	ASS en mai 2025	APA en juin 2025	AAL en juin 2025
Cher	8 910	9 010	1 070	21 350	21 920
Eure-et-Loir	8 940	7 560	1 510	27 470	23 540
Indre	5 340	5 960	800	15 840	15 320
Indre-et-Loire	15 030	11 670	2 100	46 750	56 500
Loir-et-Cher	7 680	7 010	1 070	22 220	19 600
Loiret	16 870	10 710	2 350	49 710	50 950
Centre-Val de Loire	62 770	51 920	8 900	183 340	187 830
France	1 852 390	1 370 410	277 510	4 694 090	5 531 160

Nombre de bénéficiaires des prestations sociales dans l' Eure-et-Loir



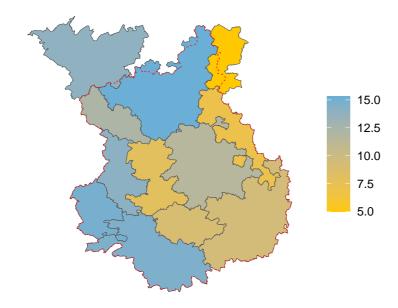
Source: Cnaf, Allstat FR6 et FR2; MSA

Pauvreté

Revenu médian et taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal ou le statut d'occupation du logement en 2021

	Revenu médian	Ensemble	Moins de 30 ans	75 ans ou plus	Propriétaire	Locataire
Cher	22100	14,7	23,8	10,4	7,4	32,8
Eure-et-Loir	23360	12,1	18,0	7,8	5,3	28,0
Indre	21270	15,4	24,8	12,0	8,4	32,7
Indre-et-Loire	23140	12,8	22,4	9,3	5,0	28,4
Loir-et-Cher	22510	13,2	20,3	8,5	6,2	30,7
Loiret	23090	13,9	21,0	7,8	5,4	30,4
Centre-Val de Loire	22780	13,5	21,4	9,0	5,9	30,0
France métropolitaine	23080	14,9	22,7	11,0	6,5	29,1

Taux de pauvreté par EPCI en 2021



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

Neets en 2022

	Nombre de Neets	Part de Neets parmi les 15–29 ans
Cher	8 600	20,0
Eure-et-Loir	11 860	18,0
Indre	5 580	19,1
Indre-et-Loire	16 910	15,3
Loir-et-Cher	8 350	17,9
Loiret	20 880	17,9
Centre-Val de Loire	72 180	17,5

Neets : jeunes âgés de 15 à 29 ans ni en études, ni en emploi, ni en formation

Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation principale

Dettes éligibles au traitement du surendettement en 2024

	Encours des dettes	Nombre de dossiers traités	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement médian	Nb médian de dettes par dossier
Cher	28 058	622	4 590	98	19 449	6
Eure-et-Loir	44 821	981	7 438	97	19 625	6
Indre	14 582	439	3 066	97	14 360	6
Indre-et-Loire	38 749	1 031	7 429	95	16 013	6
Loir-et-Cher	25 425	516	4 144	98	22 681	7
Loiret	60 609	1 313	9 686	95	20 250	6
Centre-Val de Loire	212 243	4 902	36 353	96	18 759	6

Source : Banque de France

Lexique

AAH: L'allocation aux adultes handicapés s'adresse aux personnes handicapées aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

Activité partielle: Anciennement appelé chômage partiel. Dispositif permettant à un employeur confronté à des difficultés conjoncturelles de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de ses salariés pour maintenir leur emploi. L'employeur verse une indemnité au salarié et reçoit une allocation de l'Etat.

Aide au logement : Elles ont pour vocation de soutenir les personnes et familles modestes dans leur effort financier consacré au logement principal. Versées sous condition de ressources, elles concernent les locataires, les résidents en foyer et les accédants à la propriété. Ces prestations sont constituées de l'aide personnalisée au logement (APL), de l'allocation de logement familiale (ALF) et de l'allocation de logement sociale (ALS). Elles ne sont pas cumulables.

Apprentissage: Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 6 mois à 3 ans.

ASS: L'allocation de solidarité spécifique est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

Contrat engagement jeune: s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en oeuvre à la fois par Pôle emploi et les missions locales depuis le 1er mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois.

Contrat Unique d'Insertion – Contrat Initiative Emploi : C'est un contrat dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

DEFM: Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois).

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un du mois).

DEFM longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

DPAE: La déclaration préalable à l'embauche est une mesure de simplification des obligations déclaratives de l'employeur. C'est une procédure de déclaration systématique et nominative pour chaque salarié dont l'embauche est prévue. Elle doit être effectuée dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié.

Emploi franc : Le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Emploi salarié: Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. À l'inverse, les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. En pratique, les non salariés sont des personnes affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés: Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou Mutualité sociale agricole (MSA). Sont concernés les micro entrepreneurs d'une part et les non salariés « classiques » de l'autre ; ces derniers sont pour l'essentiel des entrepreneurs individuels « classiques » ou des gérants majoritaires de sociétés à responsabilité limitée.

IAE: L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont créés par une structure porteuse (association, collectivité locale, établissement public...). Les salariés en insertion sont mis en situation de travail sur des activités d'utilité sociale, répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Ils bénéficient d'une rémunération horaire au moins égale au Smic.

Une entreprise d'insertion (EI) est une entreprise opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale. Les salariés en insertion produisent des biens et des services destinés à être commercialisés sur un marché, tout en bénéficiant d'actions d'accompagnement socioprofessionnel (réentraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social...).

Une association intermédiaire (AI) est une association à but non lucratif, régle par la loi de 1901. Les salariés en insertion sont mis à disposition auprès de particuliers, d'associations, de collectivités locales ou d'entreprises pour la réalisation de travaux occasionnels. Une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) est une entreprise d'intérim dont l'activité est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Les salariés en insertion effectuent des missions d'intérim auprès d'entreprises clientes.

Intérim: (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA): mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Parcours Emploi Compétences: il repose sur le triptyque emploi–formation–accompagnement: un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Prime d'activité : Complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

RSA: Le revenu de solidarité active s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale. Le RSA, sous condition, peut être majoré (RSA majoré). Cette majoration est accordée temporairement, sans condition d'âge, à un parent isolé assumant la charge d'un ou plusieurs enfants ou à une femme enceinte isolée.

Salarié détaché: Le statut de salarié détaché concerne tout salarié envoyé à l'étranger, par son employeur d'origine, pour effectuer un travail pendant une durée déterminée (12 mois, pouvant être prolongés de 6 mois sur demande motivée de l'employeur) pour le compte de son employeur avec lequel il conserve un lien contractuel pendant le temps de sa mission. Les rémunérations des travailleurs détachés devront être conformes à la législation et aux pratiques de l'État d'accueil, y compris les primes et indemnités). Attention : le statut du salarié détaché diffère du statut de salarié expatrié et du salarié mis à disposition d'une filiale étrangère).

Taux de chômage: Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Sources

Cnaf, Allstat: Les fichiers ALLSTAT décrivent la situation des allocataires des Caf.

DSN : les Déclarations Sociales Nominatives remplacent progressivement la plupart des déclarations sociales, et notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, département de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille...).

Estimations de population : La répartition de la population par âge est réalisée en fonction de l'âge en années révolues au 1er janvier de l'année considérée. Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population.

Estimations d'emploi : Les Estimations d'emploi ont pour objectif de comptabiliser le nombre de personnes en emploi, tel que répertorié dans les sources administratives.

Fiben : Le Fichier bancaire des entreprises est une base de données gérée par la Banque de France.

FiLoSoFi: Le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux produit un ensemble d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, à l'échelle communale, supra-communale et infra-communale.

Flores: Le fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements.

Pôle emploi-Dares, STMT: La Statistique du marché du travail est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

Recensement de la population: Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.).

Répertoire des entreprises et des établissements : Le REE est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements.

Sipsi est une plateforme qui permet aux entreprises étrangères, à leurs représentants et clients de transmettre à l'administration française leurs déclarations de détachement de salariés en France. Elle dispose également d'un portail statistique permettant de comptabiliser dans chaque région et département le nombre de salariés détachés, leurs champs d'intervention leur nationalité et d'autres informations sur les entreprises étrangères et sur leurs clients.

Les travaux du Sese

Le service études, statistiques, évaluation (Sese) apporte aux échelons régionaux et départementaux un éclairage sur l'évolution de leur environnement socio-économique (cohésion sociale, emploi, marché du travail, conditions de travail, dialogue social...) contribuant ainsi à l'élaboration et à l'adaptation des stratégies d'intervention des services du ministère dans la région.

Vous retrouverez nos études, tableaux de bord par différentes thématiques sur notre site : https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques

TRAVAIL

- Marché du travail
- Activité Partielle
- > Conditions de travail et santé au travail
- Dialogue social
- Travailleurs handicapés

EMPLOI ET FORMATION

- Accompagnement jeunes
- Apprentissage
- Emploi et Taux de chômage
- Formation professionnelle
- Insertion par l'activité économique (IAE)
- Travail temporaire

COHESION SOCIALE

- Oscard
- Atlas pauvreté

AUTRES PUBLICATIONS

- Chiffres clés
- > Etudes partenariales
- Nos autres études

Le Sese se tient à votre disposition : <u>dreets-cvl.statistiques@dreets.gouv.fr</u>

Service d'Appui au Pilotage et à l'Animation Territoriale Service Études, Statistiques, Évaluation DREETS Centre-Val de Loire Cité Administrative Coligny – Bâtiment C 131 Rue du Faubourg Bannier – CS 85809 – 45058 Orléans Cedex Tél : 02.45.48.57.13